

# Le Relais



JUIN 2017 / N° 58



–Feg’stival–  
les 9 et 10 juin 2017

Toute l'actualité de la commune de Fegersheim-Ohnheim sur [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr), facebook et twitter.



5

## Grand projet

La réhabilitation de l'auberge au Soleil d'or en lieu de vie



6

## Rapprochement intercommunal

Eschau et Fegersheim sur le même accord



10

## Travaux en cours

Bientôt une nouvelle caserne pour les sapeurs-pompiers de Fegersheim-Eschau



**Chers habitants de Fegersheim Ohnheim,**

J'ai le plaisir de vous retrouver pour ce nouveau

numéro estival du bulletin communal « le Relais ».

Notre cœur de village a récemment connu une transformation urbaine avec le réaménagement des places de la mairie et de l'Eglise. Demain, cet espace connaîtra une nouvelle étape à travers la réhabilitation en lieu de vie de l'auberge au Soleil d'or. La bibliothèque municipale qui a ouvert ses portes en 1992 rue de l'Ecole, s'apprête ainsi à investir les étages de l'auberge. Le bâtiment, partiellement occupé depuis 2013, abritera un nouveau service public et culturel : le livre, au cœur du projet, cohabitera avec les outils numériques et des espaces dédiés à l'accueil des publics à la fois dans les étages mais aussi et toujours au sous-sol, au sein du Caveau. Notre ambition pour Fegersheim-Ohnheim prend forme et demeure plus que jamais tournée vers les usagers et l'avenir. C'est ainsi que nous envisageons le bien-vivre pour nos concitoyens.

Dans un autre registre et sur une autre parcelle de la commune, nous voyons en ce moment se construire l'extension de la caserne des sapeurs-pompiers de Fegersheim/Ohnheim-Eschau. Saluons cette évolution initiée et portée par le SDIS du Bas-Rhin (Service Départemental d'Incendie et de Secours), qui confirme la confiance accordée à nos valeureux sapeurs-pompiers et à leur professionnalisme.

En ce mois de juin, nous finalisons un projet mené avec la commune d'Eschau depuis près d'un an : le rapprochement de nos deux écoles de musique et de danse. Nos conseils municipaux respectifs ont acté cette

évolution lors d'un vote à l'unanimité le 22 mai dernier. Convaincus de pouvoir mieux travailler ensemble, nous posons les jalons d'une collaboration qui vise à élargir l'offre pour nos élèves. Le service public délivré est toujours perfectible et nous œuvrons à le rendre plus attractif via des réflexions de fond.

En marge de ces actions structurantes, les services communaux poursuivent leurs diverses missions. Les équipes techniques sont à pied d'œuvre pour entretenir notre patrimoine, comme par exemple l'EHPAD du Gentil'Home qui a récemment fait l'objet de travaux d'embellissement, ou encore le centre sportif et culturel dont la remise en peinture de l'ensemble des façades extérieures vient d'être achevée. Un travail constant est également mené en faveur de nos espaces verts, nos places et aires de jeux. Nous tenons à maintenir la qualité de vie chère aux habitants de Fegersheim-Ohnheim et travaillons en ce sens sur plusieurs fronts.

Le programme des animations à venir cet été, est une illustration de notre volonté, avec trois rendez-vous phares : le Feg'stival, la tournée d'été de la Choucrouterie (avec, pour la première fois dans notre commune, la troupe emmenée par Roger Siffer, institution du paysage culturel alsacien) et le bal populaire du 13 juillet. Par ces manifestations gratuites, nous voulons créer les opportunités de faire se rencontrer les habitants. Ces événements sont autant d'occasions de partager et de vivre ensemble des moments agréables.

Je vous souhaite à toutes et à tous, un bel été !

**Thierry Schaal**  
Votre dévoué Maire  
de Fegersheim-Ohnheim

## Expérimentation d'un feu récompense rue de Lyon

La zone de rencontre limitée à 20 km/h en cœur de village vise à renforcer la sécurité des usagers. La proximité des deux écoles et d'autres établissements recevant du public a décidé les élus à maintenir le feu et le passage piétons. A partir de début juin, un système de feu tricolore récompense sera installé.

### Le principe

Le feu est au rouge dans son état normal pour les automobilistes. Ce feu « intelligent » déterminera s'il doit rester au rouge ou passer au vert.

Le feu passera au vert quelques secondes avant l'arrivée du véhicule **si celui-ci roule à 20 km/h**. Dans le cas inverse, le feu restera au rouge et il faudra s'arrêter quelques secondes avant que le feu ne passe au vert.

### Un piéton souhaite traverser

Par action sur le bouton poussoir, le feu restera au rouge pour donner le vert au piéton. Le piéton attendra au maximum 20 secondes pour avoir le vert.



## L'essentiel des délibérations communales

Retrouvez dans cette rubrique les décisions majeures votées par vos élus lors des séances du Conseil municipal.

Vendredi 3 mars 2017

### Vote du budget primitif 2017

Le Conseil municipal a approuvé à la majorité et 4 abstentions, le budget primitif composé d'une section de fonctionnement à 5 387 000 € et d'une section d'investissement à 3 600 000 €.

### Vote du taux d'imposition 2017

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la non-augmentation des taux des 3 taxes locales, à savoir : 15,77% pour la taxe d'habitation, 13,62% pour la taxe sur les propriétés bâties et 60,76% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

### Nettoyage intérieur des bâtiments communaux

Depuis 2016, la commune de Fegersheim

expérimente l'externalisation des prestations de nettoyage pour plusieurs de ses bâtiments communaux. Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'attribuer le marché à la société Caronet.

Lundi 24 avril 2017

### Avant-projet définitif d'aménagement des locaux de l'auberge au Soleil d'or

La commune a approuvé en janvier dernier, le transfert de la bibliothèque dans les locaux de l'auberge au Soleil d'or. L'avant-projet définitif réalisé par l'architecte M. Associés en lien avec la commune, a été validé à la majorité et une abstention pour un coût estimé à 390 000 € HT.

### Plan de désherbage de la bibliothèque municipale

Le plan de désherbage des collections de la bibliothèque devant conduire à la diminution du fonds actuel a été approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal.

Lundi 22 mai 2017

### Choix du maître d'œuvre pour l'aménagement du bâtiment 5 rue de l'Eglise

Le Conseil municipal a attribué le marché

de maîtrise d'œuvre de réaménagement du bâtiment au cabinet d'architectes M. Associés avec 18 voix pour, 4 voix contre et 7 abstentions.

### Rapprochement des écoles municipales de musique et de danse d'Eschau et de Fegersheim

Les élus ont approuvé à l'unanimité le rapprochement des écoles de musique et de danse des deux communes et les pièces s'y afférant : la convention de partenariat, le règlement intérieur, le projet pédagogique et la grille de tarifs.

### Soutien à la réalisation d'un livre consacré aux 250 ans de l'Eglise S' Maurice

Une subvention exceptionnelle de 2 000 € sera attribuée à la société d'histoire des quatre cantons pour la réalisation d'un livre portant sur les 250 ans de l'Eglise de Fegersheim.

Prochaine séance : lundi 26 juin à 20h, salle du Conseil.

Toutes les délibérations sur [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr), rubrique Conseil municipal.

## 1<sup>ère</sup> demande ou renouvellement de carte d'identité : pensez à prendre rendez-vous !

Depuis le 29 mars 2017, les demandes de carte d'identité ne peuvent être faites que dans les mairies munies d'un dispositif de recueil (borne biométrique). Fegersheim dispose d'une station et procède à la numérisation des pièces et à la prise d'empreintes par capteur. Dans un souci de confort pour les administrés, les demandes de carte d'identité (renouvellement ou

première demande) se font désormais sur rendez-vous, de la même façon que pour les passeports.

Horaires d'ouverture :

lundi 9h à 12h et 14h à 17h, mardi 8h15 à 12h et 14h à 19h, mercredi 8h15 à 12h et 14h à 17h, jeudi 8h15 à 12h et 14h à 17h et vendredi 8h15 à 12h. Renseignements au 03 88 59 04 59 ou par mail à [ladresse.mairie@fegersheim.fr](mailto:ladresse.mairie@fegersheim.fr).



### Carte d'identité / passeport

Obtention : pour la signature et la prise d'empreintes, présence indispensable du demandeur et du parent ayant l'autorité pour un mineur.

> Toutes les infos sur [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr), rubrique « votre mairie »

Justificatifs :

- Votre ancienne carte d'identité ou passeport en cas de renouvellement,
- Formulaire CERFA rempli au stylo noir,
- 1 photo d'identité récente (moins de 6 mois), aux normes actuelles,
- 1 justificatif de domicile de moins d'1 an (facture EDF, quittance de loyer...).

NB : la carte d'identité est délivrée gratuitement (sauf en cas de perte), le passeport est payant. Pour les cas particuliers, contactez la mairie au 03 88 59 04 59 ou [mairie@fegersheim.fr](mailto:mairie@fegersheim.fr).

## Concert du groupe vocal Alliance dimanche 25 juin au profit de l'association « Enfants de Marthe »

L'association «Enfants de Marthe» a été créée en 2009 par Marthe Kehren. Elle a pour vocation d'offrir un peu de bonheur et surtout du rêve aux enfants atteints de cancer et qui sont soignés dans le service onco-hématologie pédiatrique du Professeur Lutz à Strasbourg Hautepierre. Cette association permet d'aider les enfants à s'évader de leur souffrance et à leur famille de surmonter cette épreuve qu'est la maladie. Cela se traduit par des sorties en vacances thérapeutiques.

### Qui est Marthe Kehren ?

Marthe est la dernière d'une longue génération de paysans. Sa mère et sa

grand-mère lui ont transmis des valeurs comme l'amour, la tendresse, la générosité, le partage, le respect de soi, des autres et la reconnaissance envers la nature pour toutes les richesses qu'elle donne. Son activité de paysanne, productrice de légumes, nécessite sa présence au foyer tout au long de l'année. Elle ne part que rarement en vacances d'où cette idée de procurer du bonheur à des enfants atteints de cancer en leur finançant des sorties en vacances thérapeutiques.



**Concert dimanche 25 juin à 17h à l'Eglise Saint Maurice.**

[En participant à ce concert devenez tout simplement « des créateurs de Joie » !](#)

## L'investissement du conseil des aînés pour les seniors

Le conseil des aînés de Fegersheim n'a pas chômé depuis sa création en janvier 2016. Véritable porte-parole des seniors, le groupe foisonne d'idées et d'actions. Citons parmi celles-ci la mise en place d'un **café rencontre** tous les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois à partir de 14h30 en salle D du centre sportif et culturel. Si certains se sont spontanément réunis autour d'un jeu de cartes ou de société, d'autres se sont laissés tenter par une séance tricot, quand d'autres encore ont passé un bon moment à échanger, ou à suggérer des activités possibles. Un café et une part de gâteau complètent ce moment d'échange et de partage où chacun est le bienvenu pour discuter, jouer, bricoler, apporter des idées ou un savoir-faire.

Attaché à répondre aux besoins exprimés à travers le sondage diffusé l'été dernier aux personnes de plus de 65 ans, le conseil des aînés a également œuvré pour la mise en place du premier thé dansant au mois de janvier. La manifestation a ainsi pu voir le jour grâce au concours de la commune en charge de l'organisation, aux côtés des membres

et de l'association des Amis du Gentil'Home pour la partie mise en place et la buvette. Le succès rencontré donnera d'ailleurs lieu à une 2<sup>e</sup> édition mercredi 27 septembre prochain. Largement présents sur le territoire, les membres tissent des liens avec une partie du public dont ils se font l'écho : la visite à Eschau de la résidence Dinah Faust le 28 avril dernier est un exemple de l'ouverture et de l'intérêt que le groupe développe pour l'actualité et les questions liées aux seniors.



*Les seniors réunis à l'occasion du café-rencontre du mois de mai dernier.*



### A paraître en fin d'année

#### Un livre qui parle de l'église Saint Maurice de Fegersheim

L'Eglise Saint Maurice de Fegersheim fêtera ses 250 ans en 2018. Environ 350 pages de textes et d'illustrations retraceront le chantier d'un maître d'œuvre remarquable du Baroque, son financement durant plus de 40 ans, tous les acteurs, les transformations intérieures successives, les traditions religieuses, les croix rurales, etc.

Un livre unique, richement illustré, à ne pas manquer. Une souscription est prévue à l'automne, pour un tirage limité.

« **L'Eglise Paroissiale de Fegersheim : 250 années d'histoire 1768-2018** », un livre rédigé par Jean-Paul Lingelser, soutenu par la Société d'Histoire des quatre cantons, le Conseil de Fabrique de la paroisse Saint Maurice et la commune de Fegersheim.



© M. Associés Architectes

## Réhabilitation de l'auberge au Soleil d'or

Par délibération du 30 janvier 2017, la commune a approuvé le principe de transférer la bibliothèque de Fegersheim dans les locaux de l'auberge au Soleil d'or.

Un groupe projet composé d'élus et d'agents a travaillé depuis mars 2016 sur la pertinence et l'opportunité de ce projet, notamment au regard des besoins et attentes des habitants.

### Un projet de service public fondé sur 4 axes majeurs

Les réflexions menées ont permis d'aboutir à la définition de 4 axes principaux :

- définir un projet de service public moderne,
- construire un espace modulable, adapté au nouveau projet de lecture publique,
- aboutir à une bibliothèque « 3<sup>e</sup> lieu de vie »,
- optimiser l'utilisation d'un bâtiment communal central.

Ces objectifs ont guidé la rédaction du projet de service public. Une concertation menée auprès des utilisateurs, des élus et

des partenaires locaux (animation jeunes, écoles, conseil des aînés...) est venue étoffer la réflexion.

### Une proposition d'aménagement adaptée

Le projet de service public a servi de base au cabinet d'architectes missionné. Celui-ci a réalisé des esquisses (voir ci-dessus) et a abouti à une proposition en phase avec les demandes de la municipalité, à savoir : une surface totale de 396 m<sup>2</sup>, la création de différents espaces (jeunesse, presse, informatique, salle d'animation, salle d'étude, aire de documentation) et l'occupation d'une majeure partie du 2<sup>e</sup> étage pour les ouvrages.

**Les premiers coups de pelle devraient commencer avant la fin de l'année pour une livraison estimée courant 2018.**



### Le désherbage : c'est quoi ?

L'action de désherbage constitue une étape à part entière du cycle de vie des collections d'un équipement de lecture publique. L'absence d'un désherbage efficace et régulier, au sein de la bibliothèque municipale ces dernières années, a conduit à une accumulation importante de documents, qui compromet aujourd'hui le fonctionnement du service.

Le plan de désherbage répond à un processus méthodique et à des critères adaptés, pour répondre progressivement aux normes fixées par le Ministère de la Culture, qui préconise une moyenne de deux ouvrages par habitant pour les communes de plus de 5000 habitants. Il devra donc permettre une diminution importante du fond actuel, qui passerait d'environ 35 000 documents à 15 000, voire 12 000. L'élimination des ouvrages se fera sous plusieurs formes : vente au sein de la bibliothèque, don au Centre de l'Illustration de Strasbourg ou à des associations, dépôt dans les boîtes à livres de la commune ou mise au pilon pour les ouvrages déclarés irrécupérables.



Exemple d'opération de vente des ouvrages ici à la brocante de l'AFF, dimanche 21 mai dernier.



## Eschau-Fegersheim sur le même accord

Depuis 2014, les écoles de musique et de danse des deux communes posent les jalons d'une étroite collaboration avec notamment des projets pédagogiques et artistiques communs, des recrutements concertés ou encore des enseignants identiques pour certains cours. A la rentrée de septembre, c'est une nouvelle étape significative et non des moindres qui sera franchie : celle du rapprochement des deux établissements avec une offre commune.

Depuis juin 2016, et sous l'égide des maires d'Eschau et de Fegersheim, un projet de rapprochement pédagogique et administratif des deux écoles a vu le jour.

### La pédagogie comme axe structurant

Ce rapprochement vise tout d'abord à redynamiser le département musique des deux écoles au niveau pédagogique, ainsi qu'à favoriser l'émergence d'une nouvelle identité territoriale intercommunale. Il doit également permettre la collaboration entre les équipes enseignantes, à travers la mise en œuvre de projets communs, ainsi que le développement des pratiques musicales amateurs sur le territoire des deux communes. Enfin, tout en conservant les spécificités propres à chaque école, il permet d'améliorer le service rendu aux élèves en enrichissant l'offre et en la rendant plus cohérente et attractive.

### Plus de possibilités pour l'utilisateur

Les élèves résidant à Eschau et Fegersheim et inscrits à un cours de musique dans l'une ou l'autre des deux écoles pourront accéder à

une offre mutualisée et multi-sites de cours collectifs.

Pour le département danse, déjà très dynamique, il s'agit avant tout de mettre en place une cohérence tarifaire entre les deux écoles. Les élèves continueront de s'inscrire dans l'école dans laquelle ils suivent l'enseignement de danse.



Elus et agents réunis le 29 mai à l'école Charles Beck pour la signature de la convention.

## Main dans la main

La Barcarolle d'Eschau et l'école de musique et de danse Charles Beck de Fegersheim sont deux entités municipales. A l'heure de la mutualisation entre les communes et de l'intérêt d'un décloisonnement du service public pour le bien-être des usagers, les municipalités ont décidé d'unir leurs forces et leurs ressources.

Pour mener à bien le rapprochement, plusieurs réunions de travail ont eu lieu depuis le mois de juin 2016. Missionnées par les élus - maires et adjoints dédiés à l'animation et à la culture - les équipes administratives ont élaboré une convention de partenariat, un règlement intérieur, un projet pédagogique ainsi qu'une plaquette et des tarifs communs.

Les conseils municipaux escoviens et fegersheimois ont chacun voté à l'unanimité en faveur du rapprochement le 22 mai dernier et ce, pour une durée initiale de 3 ans.

La plaquette de communication mise à disposition du public renseigne les cours dispensés ainsi que les tarifs. Elle est disponible dans les deux établissements ainsi qu'aux accueils des mairies et en téléchargement sur les sites Internet des communes.

## Eco-citoyenneté, culture et partage, les 9 et 10 juin à Fegersheim

Si la pluie a quelque peu entâché l'édition 2016 du Feg'stival, la motivation des organisateurs est quant à elle restée bien intacte. Allant au-devant des éventuelles inconvenances météorologiques, l'équipe a d'ailleurs prévu, au cas où, un plan B avec un repli de l'éco-village à l'intérieur du centre sportif et culturel et le rapatriement du reste de l'installation à proximité du bâtiment.

### L'ouverture par les élèves de l'école municipale de musique et de danse

Déjà présents sur la manifestation à travers un groupe de musique et une initiation aux danses latines, les élèves de l'école municipale de musique et de danse (EMMD) réitèrent la collaboration avec davantage de prestations. Pour assurer l'ouverture de la manifestation, le vendredi 9 juin, le groupe

Fegfactory se produira sur scène, tout comme les élèves de danse hip-hop et ceux des classes de percussions de l'EMMD et de la Barcarolle d'Eschau.

### Une formule reconduite et de nouveaux partenaires à l'éco-village

Samedi 10 juin, le site ouvrira ses portes au public à partir de 16h avec : le village des jeux, les structures gonflables, le concours de cracher de noyaux de cerise et l'éco-village. A partir de 19h, place à la musique avec en première partie, le ou la gagnant(e) du concours de talents, puis les groupes Tea cup monster, Djanta et Funkindustry. Tout au long de l'évènement, les stands de restauration et la buvette régaleront petits et grands pour que chacun puisse profiter à sa guise de la journée qui prendra fin à minuit.

**FEG'STIVAL**  
VENDREDI 9 & SAMEDI 10 JUIN 2017  
AU STADE MUNICIPAL À FEGERSHHEIM\*

**VENDREDI dès 18h**  
OUVERTURE - École Municipale de Musique et de Danse  
CONCOURS DE TALENTS

**SAMEDI dès 16h**  
Nombreuses animations (jusqu'à 20h)  
Structures gonflables  
Éco-village  
Ateliers créatifs  
Jeux de société...

19h GAGNANT DU CONCOURS DE TALENTS  
20h TEA CUP MONSTER (Rock)  
21h DJANTA (reggae)  
22h FUNKINDUSTRY (Rock)

\*En cas de pluie, la manifestation sera en partie déplacée dans le centre sportif et culturel

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE (Darts, Sandwichs, Foodtruck, Vin, Sandwichs, Glaces...)  
WWW.FEGSTIVAL.FR GRATUIT

## La troupe de Roger Siffer fait sa tournée à Fegersheim

Le théâtre de la Choucrouterie fera escale pour la première fois cet été à Fegersheim. Comme c'est la 31<sup>e</sup> tournée d'été, on va se mettre sur notre 31, c'est-à-dire se faire belle, se faire beau. Le spectacle multilingue, multi-art, (chansons, sketches, danses, hip hop, rock, classique) parlera donc de froufrous, mais aussi de sorties festives où l'on se fait chic, boîtes, resto, cinéma et même réunions d'anciens combat-

tants. D'ailleurs, le public pourra venir en chic avec crinoline, smoking, chapeau melon, toilettes et autres couvre-chefs inspirés de la reine d'Angleterre.

**Vendredi 7 juillet à partir de 20h30 au stade municipal. Gratuit, quête à l'ancienne. Buvette et petite restauration proposées dès 19h par le CSSA d'Ohnheim.**



© Gaëlle Hartmann

En cas de mauvais temps, la manifestation se tiendra à l'intérieur du centre sportif et culturel, en salle A.



## Poursuite du cycle de spectacles jeune public

Après un 1<sup>er</sup> rendez-vous plébiscité le 5 avril dernier, la commune propose un nouveau spectacle pour le jeune public. Les enfants, accompagnés de leurs parents, flotteront dans une rêverie vagabonde composée d'histoires marines, de comptines, de jeux de mots, de sonorités... Une conteuse acrobate proposera un univers doux et poétique autour d'une structure en bambou accueillant un trapèze. Des jeux de cordes et de suspension tiendront nos petits spectateurs en haleine.

« C'était un petit matelot » par la compagnie La tête allant vers, mercredi 7 juin à 10h45 au Caveau. Public : de 2 à 8 ans. Gratuit, réservation obligatoire au 03 88 59 04 59 ou par mail à [mairie@fegersheim.fr](mailto:mairie@fegersheim.fr).

## Deux artistes en résidence au Caveau

Pour la 2<sup>e</sup> fois, la commune de Fegersheim accueillera une résidence d'artistes entre les murs du Caveau. Pendant une semaine, Marie Schoenbock et Jeanne Barbieri, les deux protagonistes du groupe « Les Belettes » disposeront de la salle pour créer, écrire et imaginer leur futur répertoire. Par ce dispositif, la municipalité encourage la création artistique locale et concourt au rayonnement de la commune dans le monde culturel métropolitain.

La semaine se terminera par un aperçu du travail mené et prendra la forme d'un apéro-concert intimiste ouvert à une jauge restreinte.

Vendredi 30 juin à 20h au Caveau. Gratuit, sur réservation au 03 88 59 04 59 ou [mairie@fegersheim.fr](mailto:mairie@fegersheim.fr).



© Gaëlle Hartmann

## 13 juillet : grand rendez-vous populaire

Pour célébrer comme il se doit la fête nationale, la commune invite les habitants à se réunir pour le traditionnel bal populaire. Les musiciens de l'orchestre Gyn Fyzz animeront cette soirée festive au cours de laquelle les participants pourront profiter de la buvette et de la restauration proposées par l'Harmonie de Fegersheim/Ohnheim-Plobsheim.

Judi 13 juillet à partir de 19h au centre sportif et culturel. Fête foraine ouverte le 13 juillet de 18h à 2h et du 14 au 16 juillet de 14h à 22h. Gratuit.



### BON A SAVOIR

Cette année, pour le feu d'artifice du 13 juillet, la municipalité a décidé de renforcer les mesures de sécurité et de confort vis-à-vis des riverains du stade municipal : déplacement du pas de tir afin de l'éloigner au maximum des habitations, diminution du calibre des fusées utilisées, augmentation de la part d'utilisation de produits non générateurs de déchets.

## Nouvelle formule pour la soirée Baeckeofe

Pour sa 31<sup>e</sup> édition, la soirée Baeckeofe évolue et ne reconduira pas l'invitation d'un artiste phare. Le rendez-vous restera par ailleurs inchangé avec toujours le repas traditionnel et les 2 salles aux 2 ambiances : l'orchestre Santa Rosa en salle A et l'orchestre FM Light en salle B.

Samedi 14 octobre 2017 à 19h. Tarif unique : 25 euros. Réservation ouverte au 09 84 39 88 05.



Nouvelle enseigne ? Nouveau service ? Le Relais donne la parole aux artisans et commerçants qui font de Fegersheim une commune dynamique !



Albert et Angèle Droesch, propriétaires de la boutique « Angel's dream ».

### La nouvelle référence vintage à Fegersheim

Au 19 rue Salvador Dali, dans le quartier du Gentil'Home à Fegersheim, se niche une boutique atypique : Angel's dream. Aménagée dans la maison du couple Albert et Angèle Droesch, l'enseigne recèle de vêtements et d'accessoires parmi lesquels : robe des années 50 et 60, pantalon taille haute, imprimés à cerises, à pois mais aussi des chapeaux, des ceintures, des

bretelles ou encore des lunettes rétro et des bijoux. Ouverte le 3 mars 2017, Angel's dream s'est initialement concentrée sur la mode country pour finalement dédier la majeure partie de son stock au gothique et à la mode dite vintage. En marge de l'habillement, l'entreprise propose aussi du marquage sur tout support (textiles, mugs, badges...).

**Angel's dream - 06 67 34 77 97**  
**Page facebook : angelsdream67**



Fernande, Jenny, Céline et René, l'équipe du Café de Charlotte.

### La tarte flambée à volonté !

Ouvert en 2011, le restaurant « Le café de Charlotte » doit son nom à la petite fille du couple Lemercier, née cette même année. Dans une ambiance bistrot, le public vient goûter une cuisine traditionnelle. Depuis peu, il peut également profiter de tartes flambées à volonté tous les soirs d'ouverture, à partir de 19h. Cette nouveauté

fait suite à la demande exprimée par certains de pouvoir déguster la spécialité régionale en quantité, sans se ruiner ! Avec 60 couverts en intérieur et 40 en terrasse, le restaurant propose également des thématiques gastronomiques, un dimanche par mois.

**Café de Charlotte - 03 88 37 36 65**  
**www.lecafedecharlotte.com**



### Fête de la musique par les professionnels de la commune !

L'Association des Professionnels de la Commune de Fegersheim, organise la Fête de la Musique pour cette édition 2017 !

En plein air et au centre du village, venez découvrir en famille, sur scène, la traditionnelle « Musique de Fegersheim-Ohnheim-Plobsheim », le groupe « Gospel United » suivi d'une ambiance pop-rock avec « Woodfire » et en inter-scène les chansons françaises interprétées par Thomas Steffan !

Cette première édition permettra de faire connaître au public, habitant ou non de la commune, cette jeune association qui n'a pas hésité à être active et à s'investir dans le monde associatif et ainsi recréer cet événement.

**Rendez-vous le mercredi 21 juin 2017 au parking de l'auberge au Soleil d'or à partir de 18h30. Tartes flambées et petite restauration vous seront proposées sur place. Entrée libre.**

Adhérer ou soutenir l'APCF c'est possible ! Contactez par mail [acaf@outlook.fr](mailto:acaf@outlook.fr) ou par courrier au siège : 27b rue de Lyon - 67640 FEGERSEIM.



## Bientôt une nouvelle caserne pour les sapeurs-pompiers de Fegersheim-Eschau

La section principale des sapeurs-pompiers de Fegersheim-Eschau est passée Unité Territoriale depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Elle assure dorénavant l'ensemble des missions définies par le règlement opérationnel départemental. Stratégiquement et géographiquement bien placée, elle couvre son secteur d'intervention mais a également la possibilité d'intervenir dans d'autres secteurs.

C'est dans ce cadre-là que l'extension de la caserne est en cours de réalisation. Composée de 120 sapeurs-pompiers, elle est le lien entre la compagnie et les autres sections de sapeurs-pompiers qui y sont rattachées (Plobsheim, Lipsheim et Geispolsheim).

### Restructurer et étendre

Les travaux, qui ont débuté en février dernier, suivent un programme phasé qui se déroule comme suit : l'extension et la création de 3 nouvelles travées, la transition avec un déménagement d'une partie des bureaux dans la

nouvelle extension, la création d'un étage sur le bâtiment principal puis enfin l'aménagement de l'ensemble et la réfection des extérieurs avec, notamment, la création d'une aire de stationnement et la mise en place d'une clôture pour sécuriser le périmètre.

### Une inauguration souhaitée pour la S<sup>te</sup> Barbe

Le chantier est mené en site occupé pour permettre, sur toute la durée des travaux, de maintenir l'activité opérationnelle. Cependant, les équipes oeuvrent pour tenir le planning initial et comptent bien atteindre l'objectif fixé, à savoir, une livraison de l'ensemble pour la Sainte Barbe du 5 décembre 2017 et de l'arrivée par la même occasion d'un VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes). Quoi de mieux qu'une unité territoriale fonctionnelle et adaptée pour célébrer la patronne des sapeurs-pompiers ?



Les architectes Katia Groh et Luc Simonnet, des agences Ligne Libre et Dune, ont été missionnés pour ce chantier d'extension et de restructuration de la caserne. Leur démarche consiste à clarifier le fonctionnement du site via une distribution des espaces simplifiée. L'accent est mis sur la hiérarchisation des flux. L'objectif premier de ce projet est de faciliter et d'optimiser le travail des sapeurs-pompiers pour leurs déplacements au sein de la future caserne.



## Un nouveau président pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Fegersheim-Eschau

Franck Meyer a récemment succédé à Manuel Gelly en qualité de Président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Fegersheim-Eschau.

Rattaché à la section depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Fegersheimois originaire

de Strasbourg, qui exerce le métier atypique de thanatopracteur à l'université de Strasbourg, prend la tête d'une association riche de 47 sapeurs-pompiers actifs et 29 vétérans.

Son rôle sera de s'inscrire dans la continuité de son prédécesseur en faisant vivre l'amicale, lieu de rassemblement, de solidarité et de transmission de valeurs.



## Le moustique : ce cher parasite...

Les moustiques sont les pires ennemis de nos soirées barbecues et de nos nuits d'été. Il semble que chaque année ils sévissent, toujours plus nombreux, et cela grâce aux hivers plus doux, aux points d'eau stagnants autour de nos maisons et aux étés bien chauds. Si les mâles sont sans danger pour notre espèce, il en va bien autrement des femelles ! Nous faisons office de garde-manger ambulants.

On peut légitimement se demander ce qui nous rend si appétissants, si attirants. Tout d'abord, et contrairement aux croyances communes, c'est la quantité de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) que nous générons qui attirent les moustiques et non la lumière. Ensuite, entre plusieurs individus à disposition, les insectes choisiront en fonction de notre température et de notre odeur.

La première des mesures à prendre en été est **d'éradiquer tous les points d'eau stagnants** autour de la maison, permet-

tant ainsi de limiter la prolifération des nuisibles. L'idéal est ensuite de porter des vêtements légers et couvrants. Aussi, l'utilisation d'une moustiquaire peut apporter une réponse passive et non nocive. Il existe de fait de nombreux anti-moustiques dans le commerce mais qui ont tous plus ou moins d'impact sur notre environnement ou notre santé. Pour préserver l'un et l'autre, il est possible de mettre en jardinière sous vos fenêtres **les plantes suivantes dont l'odeur fait fuir ces hôtes indésirables** : la citronnelle, la mélisse, le thym citron, le basilic à petites feuilles, le géranium (et le pélargonium), le pyrèthre de Dalmatie (chrysanthème insecticide). Si, malgré tous vos efforts, l'indésirable réussit à se faufiler dans votre chambre, vous pourrez à l'aide d'un simple ventilateur, gêner son vol et le faire enfin renoncer !

### Bruits et nuisances extérieurs : rappel de la réglementation



Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répéti-

tion ou de leur intensité, tels tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi inclus de 8h à 12h et de 14h à 20h,
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- le dimanches et les jours fériés, ces travaux sont interdits.

## MARIAGES

Jessica STOLL et David LICHTI

1<sup>er</sup> avril 2017

Marine TUMELAIRE et Claude ENJALRAN

22 avril 2017

## NAISSANCES

Maxime STEER - 23 février 2017

Gabriel STEER - 23 février 2017

Anais LOSTE - 5 mars 2017

Ezéquier RIETSCH - 17 mars 2017

Manon MULLER - 26 mars 2017

Nathan JAEGER - 29 mars 2017

Marius ESTEVE - 30 mars 2017

Adrien FRANK - 19 avril 2017

Mélyne HEYMES OSTER - 21 avril 2017

Louise RIEHL - 26 avril 2017

Tom SCHEIBEL - 27 avril 2017

Lyna GUILLEMARD - 3 mai 2017

Rose REMPP - 4 mai 2017

## DÉCÈS

Robert LERBS

1<sup>er</sup> mars 2017 - 82 ans

Marie-Madeleine SCHWEYER

4 mars 2017 - 73 ans

Albert HOFF

9 mars 2017 - 74 ans

Marlyse WENDLING, veuve LINDNER

29 mars 2017 - 93 ans

Alice FREYD, veuve SITTLER

6 avril 2017 - 94 ans

Viviane RUPPEL, épouse HERRENBERGER

10 avril 2017 - 57 ans

Marie ERB, veuve BRINGOLF

20 avril 2017 - 93 ans

René LADROIT

25 avril 2017 - 93 ans

Charles ANTZ

21 mai 2017 - 91 ans

## Civismisme

Depuis le mois de mars 2016, l'ensemble des parcs et aires de jeux de la commune est qualifié « d'espace sans tabac ». Des panneaux d'information ont été inaugurés le 12 mars 2016 à l'occasion de l'Osterputz et ceux rappelant l'ensemble du règlement d'utilisation ont récemment été mis à jour. De cette façon, les éventuels contrevenants ne pourront pas dire qu'ils n'étaient pas au courant...  
**Soyons tous concernés par la santé de nos enfants.**





1. Selfie dans une ambiance rétro-swing avec la chanteuse Marikala et ses musiciens le 10 février. 2. Le 28 février, le maire et une partie du conseil municipal recevaient le corps enseignant des 4 écoles de la commune pour une soirée d'échanges conviviaux en présence d'Eric Chaillot, inspecteur de circonscription. 3. «Des droits à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes : où en sommes-nous en 2017?», une conférence proposée le 8 mars par la directrice du centre d'information sur les droits des femmes et des familles, Josiane Peter. 4. Théâtre d'impro en musique le 10 mars, par la compagnie du théâtre de Iognon. 5. A l'occasion de la grande semaine pour la petite enfance, le pôle petite enfance organisait une lecture de contes à la bibliothèque le 18 mars. 6. Le cycle « Connaissance du monde » a fait escale au Caveau pour une conférence sur la Russie, le 29 mars. 7. Le 31 mars, l'animation jeunes a organisé une soirée carte blanche avec les groupes Feg'factory et Last Coyote. 8. L'animation jeunes à nouveau présente aux côtés de la municipalité pour animer un stand dans le cadre des Parcours du cœur.



1. L'équipe de l'opération « Un emploi en Allemagne : pourquoi pas vous ? » présente les secteurs d'activité outre Rhin, le 3 avril au Caveau. 2. Le spectacle jeune public « Les saisons de Suzon » : un univers onirique proposé par la compagnie « Des yeux comme des hublots ». 3. Les assistantes maternelles aux côtés des tous petits dans les jardins de l'EHPAD à l'occasion d'une chasse aux oeufs organisée le 6 avril par le RAM. 4. Spectacle humoristico-artistique le 8 avril par les professeurs de l'école municipale de musique et de danse. 5. Visite du conseil des aînés de la résidence escovienne Dinah Faust le 28 avril, en présence des adjointes aux affaires sociales des deux communes et des conseillères en charge du groupe. 6. Ambiance rock & folk lors du concert du groupe « Ill river » le 28 avril au Caveau. 7. « La prévention de l'arthrose par des moyens naturels », une conférence animée par le naturopathe François Friehe le 4 mai. 8. Première cérémonie commémorative organisée sur la place de l'Eglise rénovée, le 8 mai dernier.

## TRIBUNE DE LA MAJORITÉ - Une vision globale pour la culture

Les animations et les rendez-vous culturels sont, pour la plupart des communes, des vecteurs de promotion incontournables. Fegersheim a ainsi su marquer son empreinte avec un rendez-vous populaire qui perdure pour la 31<sup>e</sup> année consécutive : la soirée Baেকেofe. N'en déplaise aux jeunes générations, l'évènement a su rassembler et rassemble aujourd'hui encore, des centaines de personnes dans une ambiance de fête traditionnelle.

Il aura fallu attendre 2008 pour voir se dessiner les prémices d'un dynamisme local avec le lancement des premières éditions d'évènements d'ampleur comme la soirée des années 80, le Feg'stival ou les Foulées. La commune entamait alors sa mue avec une offre d'animations foisonnante.

Notre équipe municipale arrivée en 2014 a naturellement tenu à conserver certains de ces acquis et la vitalité impulsée. Toutefois et dans le cadre d'une réflexion globale tournée vers le service public, des décisions ont été prises parmi lesquelles l'arrêt de la soi-

rée des années 80 arrivée à bout de souffle mais aussi la mise en place d'une identité à travers la programmation culturelle déployée au Caveau. Ces 3 dernières années, Fegersheim-Ohnheim a donc pris de l'envergure en la matière avec des animations toujours conviviales mais repensées (l'ajout d'une soirée découverte des talents la veille du Feg'stival et la mise en place d'un village sportif sur le stade municipal pour les Foulées) mais aussi des projets structurants.

La municipalité s'est dotée d'un outil pour mettre en valeur son travail de programmation via la plaquette « Restez curieux ». Du reste, cette promotion a été réalisée en parallèle de la gestion et le suivi des deux établissements municipaux culturels que sont l'école de musique et de danse et la bibliothèque. Pour le premier, c'est par le biais de l'intercommunalité qu'un travail a été fourni. A partir de la rentrée, les élèves auront accès à une palette d'activités plus large. Pour le second, la bibliothèque, un important virage a été pris

avec un travail mené sur le fond documentaire et une délocalisation programmée dans un futur proche. L'ère du numérique est plus que jamais celle du quotidien des familles, du monde de l'entreprise ou encore celui des élèves. La collectivité doit tout naturellement se mettre au diapason et transformer l'outil existant devenu obsolète en une opportunité accessible à tous. Le nouveau lieu de vie qui trouvera sa place dans l'auberge au Soleil d'Or - et dont le nom reste encore à définir - saura répondre aux besoins de la population et aller au-delà. C'est notre ambition.

L'image de Fegersheim évolue peu à peu et devient celle d'une commune qui s'investit dans la culture au sens large avec pour 2017, pas moins de 35 évènements et l'accueil de la tournée d'été de la Choucrouterie. La volonté politique est forte et s'articule notamment autour de projets d'enjeux sur le long terme pour le bien-vivre ensemble.

L'équipe « Réussir ensemble pour le bien-vivre »,

Thierry Schaal, Denis Rieffel, Jean-Michel Valentin, Sonya Dietsch, André Herrlich, Eva Astrologo, Jean-Philippe Meyer, Maya Isorez, Agnès Muller, Raymond Vincent, Adrienne Grand-Clément, Jean-Luc Clavelin, Francis Lorrette, Jean-Claude Wehrlé, Pierre Friedrich, Sylvie Antoine, Christian Bronner, Anne Ponton, Joëlle Jessel, Corinne Riff-Schaal, Véronique Antoine, Isabelle Schlencker, Olivier Ragot, Céline Riegel, Françoise Freiss.

## TRIBUNE DE LA MINORITÉ - Evolutions dans le patrimoine bâti de la commune : le juste équilibre ?

Dans les prochains temps, d'importants chantiers de rénovation et d'aménagement vont s'ouvrir à Fegersheim. Il s'agit en l'occurrence du déménagement de la bibliothèque municipale à l'Auberge du Soleil d'Or et de l'aménagement du 5 rue de l'Eglise à Ohnheim, propriété acquise en 2015 par la municipalité. Ces deux projets sont l'occasion d'ouvrir la réflexion sur les biens communaux et leur adéquation par rapport aux besoins de la population, associations, scolaires etc... L'auberge du soleil a été acquise par la municipalité de Fegersheim dans les années 1990 afin d'empêcher la réalisation d'un projet immobilier au centre village. Ce fut une très sage décision de la municipalité de l'époque qui a permis ainsi de préserver l'unité architecturale du lieu et de nous offrir les possibilités d'aménagement aujourd'hui. Une fois ces bâtiments acquis, il fallait les utiliser. Le travail de rénovation a été engagé par la municipalité précédente avec des choix architecturaux, notamment pour la petite maison alsacienne (aujourd'hui café Charlotte), très discutables. Toujours est-il que le projet de faire de l'Auberge au Soleil d'Or un lieu d'accueil pour des entreprises, bureaux, n'a pas trouvé d'écho ; seul un laboratoire d'analyses médicales en occupe le rez-de-chaussée depuis trois ans. Le reste du bâtiment est resté vide depuis de

nombreuses années. Durant la campagne pour les municipales notre groupe avait déjà proposé que ce bâtiment acheté et rénové par la collectivité, c'est-à-dire par nous tous, devait revenir sous une forme ou autre aux habitants de Fegersheim-Ohnheim. Différentes options étaient possibles, la majorité actuelle a choisi d'y transférer la bibliothèque au plus grand nombre. Nous soutenons ce projet parce qu'il répond aux objectifs évoqués et parce qu'il permet également de libérer l'actuel espace occupé par la bibliothèque pour y envisager le transfert d'activités, à ce jour contraintes dans des espaces exigus ou mal adaptés : cantine scolaire, espace jeune notamment. Nous veillerons cependant à ce que le nouveau concept de multimédia ne se fasse pas au détriment de l'offre de livres, toujours première vocation d'une bibliothèque. Concernant le 5 rue de l'Eglise à Ohnheim, son affectation, aux activités périscolaires, cantine scolaire et associations, a été définie par la majorité. Ce ne sont pas moins de 700 m<sup>2</sup> de surface utile qui vont y être créés. Les choix architecturaux sont encore en cours de validation. S'agissant d'une maison alsacienne de très belle facture dont la sauvegarde a motivé la mise en œuvre du droit de préemption, nous tenons à ce que le projet

architectural la préserve, la mette en valeur et ne la cache ou ne l'écrase pas. Quand la beauté et l'harmonie sont présentes, il suffit à l'architecture nouvelle de se faire humble et discrète en respectant l'existant. Notre préoccupation sera dans la mesure de nos moyens, d'y veiller.

Notre réflexion doit aussi intégrer le devenir de bâtiments qui aujourd'hui ne sont pas sous la responsabilité de la commune, mais qui un jour auront besoin d'être repris par elle et réaffectés à d'autres usages (salle paroissiale, presbytère...)

Aussi, il ne faudrait pas que d'une situation actuelle de pénurie de l'offre de salles dans notre commune, nous basculions, par une surévaluation des besoins ou manque d'anticipation, dans une situation d'excédent structurels. Car chacun le sait, après les coûts d'investissement viennent les coûts d'entretien et de maintenance. Aussi une réflexion globale et prospective devrait-elle accompagner les grands projets en cours.

« Décidons notre avenir »

Bernard Schaal, Laure Mistron, Danièle Sengel, Matthieu Lefttz.



*Merci aux 170 participants !*

## JUIN 2017

### Permanence des élu(e)s

**Samedi 3 juin de 10h à 12h en mairie**

Eva Astrologo, adjointe aux finances, achats et marchés publics.

**Spectacle jeune public "C'était un petit matelot"**  
**Mercredi 7 juin à 10h45 au Caveau**

Les enfants, accompagnés de leurs parents, flotteront dans une rêverie vagabonde composée d'histoires marines, de comptines, de jeux de mots, de sonorités... Gratuit, sur réservation au 03 88 59 04 59 ou [mairie@fegersheim.fr](mailto:mairie@fegersheim.fr).

### Feg'stival

**Vend. 9 et samedi 10 juin sur le stade municipal**

Concours de talents avec la participation des élèves de l'école municipale de musique et de danse le vendredi à partir de 18h et animations jeux, structures gonflables, éco-village, concerts... le samedi à partir de 16h (détails page 7). Organisé par l'animation jeunes.

### Permanence des élu(e)s

**Samedi 10 juin de 10h à 12h en mairie**

Jean-Michel Valentin, adjoint en charge des travaux, voirie, circulation, propreté, patrimoine, transports, développement des déplacements doux et sécurité.

### Sortie pédestre

**Dimanche 11 juin à 8h au départ de l'Eglise de Fegersheim**

Organisée par l'amicale des donateurs de sang. Renseignements au 03 88 68 54 33.

### Permanence des élu(e)s

**Samedi 17 juin de 10h à 12h en mairie**

Denis Rieffel, 1<sup>er</sup> adjoint à la vie associative, domaine sportif et services à la population.

### Gala de danse

**Samedi 17 juin à 17h au CSC (salle B)**

Représentation des élèves des classes de danse classique, latines et hip-hop. Gratuit, réservation auprès de l'école municipale de musique et de danse au 03 88 64 17 67 ou [emmd@fegersheim.fr](mailto:emmd@fegersheim.fr).

### Fête de la musique

**Mercredi 21 juin à partir de 18h30 sur le parking de l'auberge au Soleil d'or**

Organisée par l'association des professionnels de la commune de Fegersheim (détails page 9).

### Permanence des élu(e)s

**Samedi 24 juin de 10h à 12h en mairie**

Sonya Dietsch, adjointe à l'animation et à la vie culturelle.

### Flâneries musicales

**Samedi 24 juin à 16h sur les marches de l'auberge au Soleil d'or**

Spectacle de fin d'année proposé par les élèves. Gratuit.

### Sortie de résidence (apéro-concert)

**Vendredi 30 juin à 20h au Caveau**

Le duo féminin "les Belettes" convie la population à un apéro-concert au Caveau. Gratuit, jauge limitée. Réservation au 03 88 59 04 59 ou [mairie@fegersheim.fr](mailto:mairie@fegersheim.fr).

## JUILLET 2017

### Permanence des élu(e)s

**Samedi 1<sup>er</sup> juillet de 10h à 12h en mairie**

André Herrlich, adjoint au scolaire, périscolaire, jeunesse et conseil municipal des enfants.

### Tournée d'été de la Choucrouterie

**Vendredi 7 juillet à 20h30 sur le stade municipal**

Organisée par la commune (détails page 7). Gratuit, restauration et buvette sur place à partir de 19h.

### Permanence des élu(e)s

**Samedi 8 juillet de 10h à 12h en mairie**

Eva Astrologo, adjointe aux finances, achats et marchés publics.

### Concours des maisons fleuries

**Retour des inscriptions avant le 7 juillet 2017**

### Programme des vacances d'été de l'accueil de loisirs Pot'city (4-11 ans)

**Du lundi 10 juillet au vendredi 4 août**

Programmes disponibles en ligne sur le site [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr).

### Programme des vacances d'été de l'animation jeunes (11-18 ans)

**Du lundi 10 juillet au vendredi 25 août**

Rendez-vous sur le site : <http://espacejeunesfeg.wixsite.com/espacejeunesfeg>

### Bal populaire avec l'orchestre Gyn Fizz

**Judi 13 juillet à partir de 19h au centre sportif et culturel (salle B)**

Rendez-vous gratuit organisé par la commune : restauration et buvette tenus par l'Harmonie de Fegersheim/Ohnheim-Plobsheim. Feu d'artifice à 23h15.

### Cérémonie commémorative

**Vendredi 14 juillet à 10h30 place du Monument aux morts à Fegersheim**

## AOUT 2017



### Opération "Été foot", en collaboration avec le CS Football de Fegersheim

**Mercredi 2 août sur le stade municipal**

L'opération « été foot » anime l'été des enfants des locataires de CUS Habitat et d'Habitation moderne. Il s'agit d'une compétition sportive avec un enjeu de taille dont le point d'orgue est un match de finale joué sur la pelouse du stade de la Meinau à l'automne. Les vainqueurs auront la chance de participer à un stage de foot à la Racing Academy, de visiter les coulisses et d'entrer sur le terrain avec les joueurs lors d'un match officiel.

### Réunion d'information bénévoles foulées

**Judi 24 août à 20h au Caveau**

Réunion organisée par la commune pour détailler l'organisation de la journée du dimanche 3 septembre. Renseignements au 03 88 59 04 59 ou [foulees@fegersheim.fr](mailto:foulees@fegersheim.fr).

Infos pratiques sur [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr)

Premier départ à 9h

Inscription en ligne sur [www.performance7.com](http://www.performance7.com)

1,5 km

5,2 km

10 km

marche nordique 10 km

**DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2017**

**9<sup>ème</sup> FOULÉES DE FEGERSEIM**

Logos: Crédit Mutuel, Lilly, SDEA, U, JAG, TRAIS, etc.

## 9<sup>ème</sup> édition des Foulées le 3 septembre

Les Foulées de Fegersheim constituent le rendez-vous sportif de la commune. Avec un nombre de participants proche des 800 coureurs en 2016, la manifestation connaîtra cette année sa 9<sup>ème</sup> édition.

Cet évènement, auquel viennent prêter main forte plus de 100 bénévoles essentiellement issus des

associations locales et qui est soutenu par plusieurs partenaires fidèles, comporte un parcours d'1,5km pour les jeunes à partir de 10 ans et deux autres parcours de 5,2 et 10km pour tous à partir de 14 ans ainsi qu'une marche nordique de 10km.

Buvette et restauration proposés par Texas But-terfly.

### APPEL À BÉNÉVOLES

**Vous souhaitez participer à l'organisation en tant que signaleur (le long du parcours) ou sur le village sportif ? Rendez-vous jeudi 24 août à 20h au caveau pour une réunion d'information.**

Contact :

[foulees@fegersheim.fr](mailto:foulees@fegersheim.fr)